

**MON DISCOURS LORS DE LA SIGNATURE DE DECLARATION
CONJOINTE D'ENGAGEMENT DES PREMIERES DAMES
SUR LA TRAITE TRANFRONTALIERE**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir, que je vous retrouve ce matin, **pour cette signature d'une déclaration conjointe d'engagement, en matière de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana.**

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à ma sœur, **Madame Lordina Dramani MAHAMA, Première Dame du Ghana**, qui nous fait l'amitié de revenir à Abidjan après la visite officielle effectuée avec son époux en mai dernier. Je lui exprime toute ma gratitude, pour avoir bien voulu répondre à mon invitation, malgré son agenda très chargé.

Je voudrais également saluer l'importante délégation qui l'accompagne, et en particulier:

- **Madame Oyé LITHUR, Ministre du Genre, des Enfants et de la Protection sociale,**

- **Et, Monsieur Baba JAMAL, Vice Ministre de l'Emploi et des Relations de Travail.**

Je leur souhaite la bienvenue en Côte d'Ivoire. Je souhaite aussi, saluer la présence à nos côtés, de **Monsieur le Ministre Moussa DOSSO, Président du Comité Inter Ministériel de Lutte contre le travail des Enfants, et de Madame la Ministre Euphrasie YAO, Vice-Présidente de ce comité.**

J'adresse également mes salutations et mes remerciements aux **membres du Gouvernement, aux Ambassadeurs et aux Chefs de mission diplomatique**, venus nous apporter leur soutien à l'occasion de cette cérémonie.

A toutes les **autorités administratives, politiques et coutumières** présentes à nos côtés, j'exprime ma gratitude pour leur mobilisation constante dans cette lutte.

Je voudrais également remercier **l'ensemble de nos partenaires ici présents, en particulier l'UNICEF, et les experts de la Côte d'Ivoire et du Ghana** qui ont effectué un travail remarquable pour le succès de cette cérémonie.

Merci enfin, à toutes les personnalités ici présentes, qui nous accompagnent ce matin. **Mesdames et Messieurs**, Comme vous le savez, la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants, est une question prioritaire pour l'Etat de Côte d'Ivoire. Cela s'est traduit par la création de deux comités nationaux, à savoir le **Comité National de Surveillance et le Comité Interministériel**, qui travaillent avec le soutien de nos différents partenaires publics et privés, pour lutter efficacement contre ce phénomène.

La mise en œuvre du **Plan d'Action National 2012 et 2014**, nous a permis d'obtenir des résultats significatifs. Encouragés par ce progrès, nous poursuivons notre engagement, par l'exécution du **Plan d'Action National 2015-2017**, pour éliminer des pires formes de travail des enfants à l'intérieur de nos frontières.

Toutefois, en dépit des actions engagées, de nombreux enfants sont encore impliqués dans les pires formes de travail des enfants dans notre pays et dans la sous région. En effet, selon de récentes études, environ **4 000 enfants seraient encore victimes de la traite transfrontalière en Côte d'Ivoire**. C'est donc une situation préoccupante qui interpelle tous les acteurs et qui nécessite des actions encore plus vigoureuses. Au titre de ces actions à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomène, la collaboration entre les pays voisins s'avère primordiale. C'est pourquoi le Comité National de Surveillance et le Comité Interministériel, font du renforcement de la coopération sous régionale, un volet essentiel de leur action.

Ainsi, après **les accords bilatéraux signés avec mes consœurs les Premières Dames du Mali en 2011 et du Burkina Faso en 2013 ;**

ma sœur Nana Lordina et moi, avons jugé opportun de conclure un engagement entre nos deux pays. En effet, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les deux premiers producteurs de cacao dans le monde. Nos pays sont donc particulièrement exposés à la question des pires formes de travail des enfants dans la cacaoculture. C'est pourquoi nous avons décidé de fédérer nos efforts pour protéger nos enfants. En ce qui nous

concerne, la signature de cette déclaration d'engagement témoigne de notre volonté de nous impliquer d'avantage sur la question, et servira également d'exemple à toutes les parties prenantes dans la lutte contre le travail des enfants. De cette façon, nous espérons que la Côte d'Ivoire et le Ghana parviendront très prochainement à la signature d'un accord de coopération entre les deux gouvernements.

Madame la Première Dame,

Ma chère sœur,

J'ai bon espoir que la déclaration d'engagement que nous signons ce jour, marquera le point de départ d'un partenariat plus fort entre nos deux pays, dans la lutte contre la traite transfrontalière et les pires formes de travail des enfants.

Je reste convaincue que c'est ensemble, dans un cadre permanent de concertation et de coopération, que nous réussirons à éliminer définitivement la traite et les pires formes de travail des enfants dans nos pays respectifs.

Je vous remercie.